

Introduction

La ruée vers le régionalisme dont témoigne la stupéfiante prolifération d'accords commerciaux régionaux et bilatéraux (ACR) a fait naître la crainte que leurs inconvénients et leurs avantages pour le système commercial – pour les pays considérés isolément, et en particulier pour les pays en développement et les pauvres du monde – n'aient pas été évalués comme ils devraient l'être. D'où le titre du séminaire dont le présent chapitre rend compte : *Les yeux grands fermés?*

On reconnaît en général plusieurs avantages aux ACR :

- Ils peuvent procurer des avantages tangibles, sous la forme du développement des échanges, plus vite que le lourd processus multilatéral.
- Ils peuvent faciliter une libéralisation plus profonde et plus large que le processus multilatéral, dont le programme est maintenant si considérable qu'il est difficile aux participants de mettre de nouvelles questions à l'ordre du jour.
- Ils peuvent contribuer à l'implantation de réformes économiques favorables à la croissance.
- Ils peuvent dynamiser les négociations multilatérales.

La voie régionale/bilatérale paraît donc une possibilité intéressante pour les pays en développement qui ne sont pas disposés à mettre leurs programmes économiques en attente pendant que les négociations multilatérales avancent à pas de tortue. Le fait que le prix de l'accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) soit devenu plus élevé – les nouveaux venus ont en effet été obligés de prendre des engagements beaucoup plus exigeants que leurs prédécesseurs – ne fait qu'accroître l'intérêt de l'orientation régionale/bilatérale pour les pays en développement qui ne sont pas encore membres de cette organisation.

Il existe plusieurs catégories d'ACR, que distinguent de notables différences. Les arrangements régionaux Sud-Sud, c'est-à-dire les ACR liant seulement des pays en développement, peuvent faire en sorte que les échanges produisent des gains nets, sont généralement considérés comme des facteurs de croissance économique et peuvent servir d'appuis, plutôt que d'obstacles, à l'action et aux décisions multilatérales. Ils peuvent